POUR LES COLLÉGIENS LE DÉPARTEMENT AGIT !



APPEL **BADDELS COLLÉGIENS**



CU>

saoneetloire.fr f @ X in D S

SOMMAIRE

1	POUR SE CONNECTER / SE RECONNECTER	P.3

2	DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE	P.6

3 RÉPONDRE À UNE DEMANDE DE COMPLÉMENT DE LA PART DU DÉPARTEMENT

• 3.1 Réception d'une demande de complément par mail p. 26

P.22

• 3.2 Réponse à une demande de complément via le téléservice p. 26

1 POUR SE CONNECTER / SE RECONNECTER

Pour pouvoir déposer une demande d'aide, il est nécessaire de disposer d'un compte utilisateur.

Accéder à un compte : se connecter

> Mon compte

> Mes demandes

> Procédures - FAQ

RECHERCHE

Cliquer

Créer un compte :

Connectez-vous via ce lien : liens

RECHERCHE	Courriel : Mot de passe : Affiche	OU FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne. S'identifier avec FranceConnect ?
	→ Mot de passe perdu ? Récupérez votre accès ! → Pas de compte ? Enregistrez-vous !	
SAÔNE & LOIRE O	CONNEXION INSCRIPTION	FranceConnect

électronique, un lien vous sera envoyé

par courriel pour poursuivre la création

Votre adresse courriel (nom@example.net)

VALIDER

de votre compte.

Courriel :

proposée par l'État pour sécuriser

et simplifier la connexion à vos

services en ligne.

S'identifier avec

Qu'est-ce que FranceConnect ?

de votre établissement

Utiliser l'adresse mail générique

Un mail vous sera envoyé pour création du compte.

MesDémarches71		
onjour,		
ous venez de créer votre compte, nous vous en remercions.		
our choisir un mot de passe et finaliser la création de votre o iquer sur le bouton suivant :	ompte, veuillez	
Finaliser l'inscription	Cliquer	
ention, sans validation de votre part dans las 2 jours, votre	demande de	





	Vérification d'autorisation d'accès
	Souhaitez-vous être authentifié sur ce service ?
RECHERCHE	Les informations suivantes seront envoyées au service :
	Vos prénom, nom et identifiants
	Votre adresse de courriel :
	U I Plus redemander

Après authentification avec votre compte, vous accédez à votre espace personnel.



2 DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE

Se connecter à votre espace personnel en cliquant sur le lien : liens

In DEPARTEMEN	A Mar selenatore	D Meson	sv								0
			0	A							
			1		Bit Vertre segarar pr Fartier per th Aggine di er vice	mvenue sur le P transa lorin i mi casa lorin la mi casa lorin lorin i mi casa lorin lorin lorin sur lori	ortail des Aldes in de rene vers vers in de rene vers vers in de rene v	na n anda n Musina Multipant			
		Mes dema	ndes d'aides								
				T	-6	Aucune dema	de narde d'aide				
Choix du c	lispositif									lique	er
Choix du c	lispositif rélectionner un dispo	sitif parmi la	ı liste ci-dessous							liqu	er
Choix du c	lispositif électionner un dispo Reche	sitif parmi la	a liste ci-dessous							lique	er
Choix du c	dispositif <i>électionner un dispo</i> Reche Filtrer par famille de	sitif parmi la rche	n liste ci-dessous Q Collège public							lique	er
Choix du c Vous pouvez s	lispositif <i>électionner un dispo</i> Reche Filtrer par famille de a dispositifs	sitif parmi la irche	n liste ci-dessous Q Collège public							lique	er v
Choix du c Vous pouvez s IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	lispositif <i>électionner un dispo</i> Reche Filtrer par famille de s dispositifs rojets en faveur des	sitif parmi la rche tiers s <u>collégiens</u>	a liste ci-dessous Q Collège public		- s	iélecti	onner			lique	er ·
Choix du c Vous pouvez s E Liste des Appelà p	lispositif électionner un dispo Reche Filtrer par famille de s dispositifs rojets en faveur des	sitif parmi la rche tiers = collégiens	a liste ci-dessous Q Collège public			iélecti	onner			lique	er v
Choix du c Vous pouvez s ≣ Liste des <u>Appel à p</u>	dispositif <i>électionner un dispo</i> Reche Filtrer par famille de s dispositifs rojets en faveur des	sitif parmi la irche tiers s collégiens	n liste ci-dessous Q Collège public		- s	électi	onner			lique	er v

 \downarrow

Préambule

Cet écran reprend les éléments liés au dispositif « Appel à projets en faveur des collégiens ».

Des liens vous permettent d'accéder directement au format PDF :

- Aux règlements d'intervention pour les collèges publics et les collèges privés ${\ensuremath{\mathbb O}}$
- Au modèle de budget prévisionnel à télécharger ②

	0				
Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif Image:	-	2	3	4	5
Préambule Suiv Are Département propose un dispositif de soutien aux actions des collèges, dans le cadre d'un appel à projets unique et multidisciplinaire, initiulé « Appel à projets en faveur des collégiens ». Son objectif est de proposer aux collèges une aide pour les projets développés en faveur des collégiens, en lien avec le projet d'établissement, quel que soit le domaine : culture, sport, environnement, sciences, langues etc. Il vise à faire émerger des projets transversaux favorisant les partenariats, notamment autour des 4 axes départementaux majeurs suivants, pour combiner: Axe « Sensibilisation à l'environnement et au développement durable » Axe « Sensibilisation artistique et culturelle » Axe « Vivre les différences » Axe « Vivre les différences » Axe « Vivre les différences »	Préambule	Critères d'éligibilité	Votre tiers	Votre dossier	Récapitulatif
Le Département propose un dispositif de soutien aux actions des collèges, dans le cadre d'un appel à projets unique et multidisciplinaire, intitulé « Appel à projets en faveur des collégiens ». Son objectif est de proposer aux collèges une aide pour les projets développés en faveur des collégiens, en lien avec le projet d'établissement, quel que soit le domaine : culture, sport environnement, sciences, langues etc. Il vise à faire émerger des projets transversaux favorisant les partenariats, notamment autour des 4 axes départementaux majeurs suivants, pour combiner : Axe « Sensibilisation à l'environnement et au développement durable » Axe « Sensibilisation artistique et culturelle » Axe « Vivre les différences » Véglement collège public tèglement collège public	Préambule				
Le Département propose un dispositif de soutien aux actions des collèges, dans le cadre d'un appel à projets unique et multidisciplinaire, intitulé « Appel à projets en faveur des collègiens ». Son objectif est de proposer aux collèges une aide pour les projets développés en faveur des collégiens, en lien avec le projet d'établissement, quel que soit le domaine : culture, sport, environnement, sciences, langues etc. Il vise à faire émerger des projets transversaux favorisant les partenariats, notamment autour des 4 axes départementaux majeurs suivants, pour combiner : Axe « Sensibilisation à l'environnement et au développement durable » Axe « Sensibilisation a l'environnement et au développement durable » Axe « Vivre les différences » Règlement collège privé Axe « Vivre les différences »					
Le Département propose un dispositif de soutien aux actions des collèges, dans le cadre d'un appel à projets unique et multidisciplinaire, intitulé « Appel à projets en faveur des collégiens ». Son objectif est de proposer aux collèges une aide pour les projets développés en faveur des collégiens, en lien avec le projet d'établissement, quel que soit le domaine : culture, sport environnement, sciences, langues etc. Il vise à faire émerger des projets transversaux favorisant les partenariats, notamment autour des 4 axes départementaux majeurs suivants, pour combiner : Axe « Sensibilisation à l'environnement et au développement durable » Axe « Sensibilisation atistique et culturelle » Axe « Pratique sportive » Axe « Vivre les différences » Règlement collège public Règlement collège privie					Suivant 🔿
Le Département propose un dispositif de soutien aux actions des collèges, dans le cadre d'un appel à projets unique et multidisciplinaire, intitulé « Appel à projets en faveur des collégiens ». Son objectif est de proposer aux collèges une aide pour les projets développés en faveur des collégiens, en lien avec le projet d'établissement, quel que soit le domaine : culture, sport, environnement, sciences, langues etc. Il vise à faire émerger des projets transversaux favorisant les partenariats, notamment autour des 4 axes départementaux majeurs suivants, pour combiner : Axe « Sensibilisation à l'environnement et au développement durable » Axe « Sensibilisation artistique et culturelle » Axe « Pratique sportive » Axe « Vivre les différences »					
Le Département propose un dispositif de soutien aux actions des collèges, dans le cadre d'un appel à projets unique et multidisciplinaire, intitulé « Appel à projets en faveur des collégiens ». Son objectif est de proposer aux collèges une aide pour les projets développés en faveur des collégiens, en lien avec le projet d'établissement, quel que soit le domaine : culture, sport, environnement, sciences, langues etc. Il vise à faire émerger des projets transversaux favorisant les partenariats, notamment autour des 4 axes départementaux majeurs suivants, pour combiner : Axe « Sensibilisation à l'environnement et au développement durable » Axe « Sensibilisation artistique et culturelle » Axe « Vivre les différences » Règlement collège public Règlement collège privé					
Axe « Sensibilisation artistique et culturelle » Axe « Pratique sportive » Axe « Vivre les différences »	ombiner : Axe « Sensibilisation à l'envire	onnement et au développement durable »	in revoltsant les partenariats, notai	niment autour des 4 axes departem	entaux majeurs sulvants, pouvant se
Axe « Vivre les différences »	Axe « Sensibilisation artistiqu Axe « Pratique sportive »	e et culturelle »			
Règlement collège public Règlement collège privé	Axe « Vivre les différences »				
Règlement collège public Règlement collège privé	1				
2	èglement collège public				
2	<u>estement concept prive</u>		`		
Modèle de budget à télécharger pour vous aider à compléter le téléservice ICI		us aider à compléter le téléservice ICI)		
Le Département de Saône-et-Loire traite les données recueillies à partir de ce téléservice pour instruire votre demande de subvention.	lodèle de budget à télécharger pour vo				
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la page dédiée à la protection des données personnelles.	fodèle de budget à télécharger pour vo : Département de Saône-et-Loire traite les donnée:	s recueillies à partir de ce téléservice pour instruire votre	demande de subvention.		
	Nodèle de budget à télécharger pour vo : Département de Saône-et-Loire traite les données xur en savoir plus sur la gestion de vos données pe	s recueillies à partir de ce téléservice pour instruire votre ersonnelles et pour exercer vas droits, reportez-vous à la p	demande de subvention. age dédiée à la <u>protection des données pers</u>	onnelles.	

ļĻ

opel a projets en	taveur des collegiens : C	ritères d'éligibilité		
1	2	3	4	5
Préambule	Critères d'éligibilité	Votre tiers	Votre dossier	Récapitulatif
érifiez votre éligibilité pour le di: es champs marqués d'un * sont	spositif en renseignant les critères ci-après. obligatoires.			
Le montant de ve	Votre collège est-il situé en Saône-e otre demande de subvention est-il supérieur à	tt-Loire? * ○ Oui ⊃ Non à 150 €? * ○ Oui ⊃ Non	À coche	r
our plus d'informations sur les «	conditions d'accès au dispositif, consulter le n	èglement : <u>Collège privé</u> ou <u>collège</u> .	public	





Créer les informations de votre établissement.

Арр	el à projets en fave	ur des collégiens : C	hoix de la famille			
		4	Partager votre demande			
	1	2	3	4	5	
	Preambule	Criteres d'eligibilite	Votre tiers	Votre dossier	Recapitulatif	
	Choix de la famille				_	
(9Pr	récédent				Sulvant @	
Les	Res esticiones informations advances champs marqués d'un * sont obligatoir	er ^{la la} vérification d'existence du tiers. es.	2			
	•		_			
	Dje suis ou je r	eprésente un(e) *	Sé	lectionner _		
		Domicilié(e) Collège privé	5			
8 Pr	récédent	Collège publ	ic	@ thre	parer Survent 0	
r						
E Ch	noix de la famille					
⊖ Précéd	dent				Suivant 🥹	
Veuillez s	aisir les informations nécessaires	à la vérification d'existence du tie	rs.			
Les champ	os marqués d'un * sont obligatoires.					
			LF_			
	je suis ou je re	Domicilié/e) College pu	a 🔿 A l'étranger		•	
	Saisir -	SIRET *				
		Exemple : 123	456789 Exemple : 12345			
⊕ Précéd	dent			(Suivant O	

1 2 2 3 4 5 Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif Image: construction Image: const	kant 6
1 2 3 4 5 Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif I clentification	kant 6
Préambule Critères d'éligibilité Votre tiers Votre dossier Récapitulatif Identification Précédent Identification Identification	kant 6
Identification Suite Précédent Suite Veuillez saisir les informations nécessaires à la création du demandeur. Suite Les champs marqués d'un * sont obligatoires: Suite	ivent @
O Précédent Su Veuillez saisir les informations nécessaires à la création du demandeur. Les champs marquès d'un * sont obligatoires:	ivant O
Veuillez saisir les informations nécessaires à la création du demandeur. Les champs marquès d'un * sont obligatoires.	
Généralités	
Je suis ou je représente un(e)* Collège p	v
Domicilié(e) 🛞 En France 🔿 À l'étranger	
Mes informations personnelles	
Nom complet * Madame X X	
Adresse électronique college@yopmail.com	lonnées de la
Téléphone *	
Saisir ici le Raison sociale * COLLÈGE XY	
nom de votre	
établissement	
NAF Vewiller review NAS Information disponible sur l'avis de situ	stion
Site internet Veuillez soisir un site internet Poçmat attendu : http://www.exemple.i	let
@ Prérédent	Suivant @

Format de saisie : tout en majuscules



Adresse Adresse Précédent Veuillez esteir l'adresse du demandeur Les champs marqués d'un * sont obligatoires.		Suivant O
Vous êtes domicilié : Adresse * Adresse * Adresse *	En France COMMUNE X Ident Collège XY Bâtiment, résidence, entrée, zone industrielle N° et voie (rue, allée, avenue, boulevard) Mentions spéciales de distribution, boite postale	Respecter les indications en italique pour saisir votre adresse afin que votre tiers respecte les normes postales.
Code postal / Ville *	© Enregistrer	Suivant (9

Format de saisie :

Collège XY



Représentant légal					
Précédent					Suivant 🛛
uillez saisir les informations concernan	t le représentant légal.				
es champs marqués d'un * sont obliga	toires.				
Identification					
Êtes-vous	ce représentant ? *	🔿 Oui 💿 Non			
	Fonction *	- Votre choix -		~	
Option los	Civilité *	- Votre choix -		~	
informations	Nom *				
concernant le Principal ou le	Prénom *				
Directeur de l'établissement	Profession				
Adr	esse electronique *			Format attendu : nom@domaine.fr	
	Téléphone *				
Adresse					
Adresse Adress	e identique au tiers	🖲 Oui 🔿 Non			
Adresse Adress	e identique au tiers	🖲 Oui 🔿 Non			
• Adresse Adress	e identique au tiers	í Oui ○ Non		© Enregistrer	Guivant 🔊
• Adresse Adress 9 Précédent	e identique au tiers	⑧ Oui ○ Non	Γ.	© Enregistrer	Guivant 🔊
• Adresse Adress 9 Précédent	e identique au tiers	Oui O Non	$\overline{\mathbf{V}}$	© Enregistrer	Suivant O
Adresse Adress Précédent Représentant	e identique au tiers	● Oui () Non	$\overline{\mathbf{V}}$	© Enregistrer	Suivant 🥹
Adresse Adress Précédent Représentant Précédent Précédent	e identique au tiers	● Oui ○ Non		© Enregistrer S	suivant (9
Adresse Adresse Précédent Précédent Représentant Précédent	e identique au tiers	• Oui () Non		© Enregistrer S	ant (9)
Adresse Adresse Adresse Précédent Représentant Précédent Veuillez saisir les informations con Les champs marqués d'un * sont	e identique au tiers ncernant les représent obligatoires.	Oui O Non		Enregistrer S	ant @
Adresse Adresse Précédent Représentant Précédent Veuillez saisir les informations con Les champs marqués d'un * sont	e identique au tiers ncernant les représent obligatoires.	Oui Non		© Enregistrer	ant (9
Adresse Adresse Adress Précédent Précédent Précédent Précédent Veuillez saisir les informations cor Les champs marqués d'un * sont Modame Stéj	e identique au tiers	Oui O Non		Enregistrer et al social de la	ant (9
Adresse Adresse Adress Précédent Précédent Précédent Précédent Précédent Veuillez saisir les informations cor Les champs marqués d'un * sont Modame Stéj Représentant légal COULESE VX	e identique au tiers ncernant les représent obligatoires.	Oui Non		Enregistrer et de la constante	ant (9
Adresse Adresse Adresse Précédent Représentant G Précédent Veuillez saisir les informations cor Les champs marqués d'un * sont Madame sté; Représentant légal COLLEGE XY TEST ADRESSE VOIE T1000 MACON	e identique au tiers ncernant les représent obligatoires. Principal	Oui O Non		Enregistrer et a	ant (9
Adresse Adresse Adresse Précédent Précédent Précédent Précédent Veuillez saisir les informations cor Les champs marqués d'un * sont Modame Stér Représentant légal COLLEGE XY TEST ADRESSE VOIE 71000 MACON 65	e identique au tiers	Oui O Non		<u>Enregistrer</u>	ant (2)
Adresse Adresse Adresse Précédent Précédent Précédent Précédent Précédent Veuillez saisir les informations cor Les champs marqués d'un * sont Modame Sté; Représentant légal COLLEGE XY TEST ADRESSE VOIE 71000 MACON 65 Collegexy@saone	e identique au tiers ncernant les représent obligatoires. Principal eetloire71.fr	Oui O Non			ant O
Adresse Adresse Adresse Précédent Précédent Précédent Précédent Veuillez saisir les informations cou Les champs marqués d'un * sont Modame sté; Représentant légal COLLEGE XY TEST ADRESSE VOIE 71000 MACON 55 Collegexy@saone	e identique au tiers ncernant les représent obligatoires. Principal eetloire 71.fr	Oui O Non		Enregistrer	ant (2)
Adresse Adresse Adresse Adresse Précédent Précédent Précédent Précédent Veuillez saisir les informations coi Les champs marqués d'un * sont Modame Sté; Représentant légal COLLEGE XY TEST ADRESSE VOIE 71000 MACON 55 Collegexy@saone Précédent	e identique au tiers ncernant les représent obligatoires. Principal eetloire71.fr	Oui O Non		Enregistrer un nouveau représer	ant (9)



Cette étape permet de compléter les informations relatives à la demande de subvention.

		🚑 Parta	ager votre demande		
1	2		3	4	5
Préambule	Critères d'éligi	bilité	Votre tiers	Votre dossier	Récapitulatif
Informations géné	érales				
Précédent					Suivant O
uillez saisir les informations ge s champs marqués d'un * sont	énérales de la demande de si obligatoires.	ubvention			
		\frown			
	Exercice *	2026	Correspond à l'anné	e scolaire 2025-2026	
		Pormet: aaaa (exemple 2023)	:		
	Intitulé du projet *	TEST SC - LECTURE			
	Objet *				
		Vous pouvez saisir enco	re 40 <u>00 caractères.</u>		
	_/		Choisir la	thómatique = av	
	Thématique *		Choisir la	thématique = ax	(e •
Desc	Thématique * riptif détaillé du projet *		Choisir la	thématique = a) Mettre en valeur l'orig travers l'objectif majeu	(e
Desc	Thématique * riptif détaillé du projet *		Choisir la	thématique = a) Mettre en valeur l'orig travers l'objectif majeu articulations prévues partenaire(s). Pour un pédagogique de l'anne	(e inalité et l'idée principale du projet à ir que vous poursuivez et les entre le/les collège(5) et le/les e reconduction de projet, un bilan te précédente devra obligatoirement
Desc	Thématique * riptif détaillé du projet *		Choisir la	thématique = a) Mettre en valeur l'orig travers l'objectif majeu articulations prévues e partenaire(5). Pour un pédagogique de l'anne être fourni.	Ce inalité et l'idée principale du projet à ir que vous poursuivez et les entre le/les collàge(s) et le/les e reconduction de projet, un bilan ie précédente devra obligatoirement

Informations complémentaires	
Informations sur l'établissement	
Etes-vous un collège privé ? *	
Votre collège se situe-t-il en réseau d'éducation prioritaire ? *	Oui Non
Votre collège est en zone ? *	Sélectionnez une valeur
Nom et prénom du référent du projet *	
Fonction *	
Téléphone *	
Courriel *	
Informations sur le projet	
Votre projet entre t-il dans un parcours d'établissement ? *	Oui Non
Votre projet concerne-t-il un séjour ? *	Oui Non
Votre projet nécessite-t-il des travaux dans l'enceinte de l'établissement ? *	Oui Non Si oui, la Direction des collèges, sollicitera l'avis de la Direction du patrimoine et des moyens généraux
- Informations sur le public	
Public beneficiant du projet *	Selectionnez une Valeur
berne *	
4ème *	
3ème *	
SEGPA *	
Dispositif Relais *	Oui Non
ULIS *	Oui Non
UPE2A *	Oui Non
3ème découverte *	
Défense *	
Autre *	
Effectif des eleves participant réellement au projet *	
Informations sur les partenaires	
Pour les projets inter-établissements indiquez les autres collèges concernés	
- Nom de la structure partenaire *	(Chaque collége doit déposer son dossier)
Adresse *	

Coût prévisionnel global du projet *	€ O
Rémunération intervenant *	€ O
Coût transport et/ou hébergement *	E O
Recettes internes du collège *	E O
Recettes privées extérieures hors familles *	€O
Recettes en provenance des familles *	€ O
Coût à la charge des familles par élève *	E O
Coût par élève *	€ ₿
Valorisation du projet Restitutions et productions envisagées avec les élèves	
Bénéfices attendus pour les élèves	Dans la mesure du possible, une trace de la production finale sera transmise au Département de Saône-et-Loire au terme du projet.
Indicateurs d'évaluation envisagés	
Rayonnement et pérennité du projet	(Mettre en valeur le rayonnement du projet dans le collège, mais aussi à l'extérieur, sur l'ensemble du territoire, le quartier, la ville, le bassin géographique, le département, la régionetc.)

Ma domiciliation bancaire

]
Ma domiciliation bancair	e				
⊘ Précédent				Suivant 🛛	
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.	5.				
0	Ajouter une d	omiciliation bancaire en renseignant le forn	nulaire ci-dessous	3:	
Documents					
Vous pouvez seulement déposer des documents avec l'extension .pdf	Domiciliation bancaire à l'étranger, hors SEPA	🔾 Oui 💿 Non			
	Titulaire du compte *				
	IBAN *	Exemple : FR7612345678912345678912345		A compléter muni du Ri votre établissement	B de
	BIC *	Exemple : BICBIC12			1
	• Veuillez joind	dre votre relevé d'identité bancaire.			
	∧ Relevé d'Iden	tité Bancaire *			
		Cliquer sur ajouter pour télécharger le RIB		O Ajouter	



Ma domiciliation bancair	e Suivant O
Les champs marqués d'un * sont obligatoir	5.
0	Ajouter une domiciliation bancaire en renseignant le formulaire ci-dessous :
Documents Vous pouvez seulement déposer des documents avec l'extension .pdf	Domiciliation O Ui Non bancaire à l'étranger, hors SEPA
	Titulaire du Collège XY
	IBAN * FR76
	Exemple : FR7612345678912345678912345
	Veuillez joindre votre relevé d'identité bancaire.
	▲ Relevé d'Identité Bancaire *
	O Ajouter
	RIB .pdf (20.61 Ko)- 15/10/2024 09:38 Description Image: Control of the second secon
@ Précédent	





<u>A joindre</u> :

⊖ Précédent		Suivant @
Veuillez ajouter les pièces nécessaires à la Les champs marqués d'un * sont obligatoi	prise en compte de votre demande res.	
Documents	∧ Projet détaillé *	
vous pouvez seulement deposer des documents avec l'extension .pdf .jpg .jpeg		+ Ajouter
	∧ Devis du Projet ★	
Pièces	Devis du Projet	+ Ajouter
obligatoires	 A Budget prévisionnel * 	
	Modèle à télécharger <u>ICI</u>	+ Ajouter
	∧ Validation du Principal *	
	Modèle à télécharger <u>ICI</u>	+ Ajouter
© Précédent		© Enregistrer



_

Cette étape permet de vérifier que le dossier est complet et que les données sont correctes. Un récapitulatif peut être téléchargé **avant transmission** en cliquant sur le bouton concerné.

 Précédent Précédent ATTESTATION SUR L'HONNEUR e droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement uprès duquel vous déposez cette demande. in tant que chef d'établissement, je déclare : Valider le projet déposé et la demande de subvention, Exactes et sincères les informations du présent formulaire, Que le participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que le demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le doasier déposé ne contient pas de dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée. Que le doasier déposé ne contient pas de dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée. Que le doasier déposé ne contient pas de dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée. Que le doasier déposé ne contient pas de dépenses et resettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement pour les réjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport et es sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus de séjours, Que le budget est présenté en tenanc compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale. Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention). Que le collège s'engage à apposer le loigo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subv		Récapitulatif	
 ATTESTATION SUR L'HONNEUR e droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement uprès duquel vous déposez cette demande. n tant que chef d'établissement, je déclare : Valider le projet déposé et la demande de subvention, Exactes et sincères les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que les demandes de subvention pour les «séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses er recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le budget et présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale. Que le budget et présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale. Que le budget et présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale. Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention, is elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention). Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention <u>étions</u> 2. 	 ATTESTATION SUR L'HONNEUR e droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement uprès duquel vous déposez cette demande. in tant que chef d'établissement, je déclare : Valider le projet déposé et la demande de subvention, Exactes et sincères les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses en trecettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses en recette, and tissociant les dépenses en transport et hébergement pur les projets hors séjours, i de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus de séjours. Que le budget torésent en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale. Que le budget présent én tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale. Que le budget présent én tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale. Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Sañe-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention. Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Sañe-et-Loire sur tout support de communi	9 Précédent	
e droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement uprès duquel vous déposez cette demande. in tant que chef d'établissement, je déclare : • Valider le projet déposé et la demande de subvention, • Exactes et sincères les informations du présent formulaire, • Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, • Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, • Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, • Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, • Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement pour les projets hors séjours, in de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, • Que le subvention sollicitée est de plus de 150 €, • Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, • Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u> . es champs marqués d'un * sont obligatoires.	 e droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement uprès duquel vous déposez cette demande. in tant que chef d'établissement, je déclare : Valider le projet déposé et la demande de subvention, Exactes et sincères les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que concernant les séjours, la part demandée aux familles par élève est de 170 € maximum, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention), 	ATTESTATION SUR L'HONNEUR	
 in tant que chef d'établissement, je déclare : Valider le projet déposé et la demande de subvention, Exactes et sincèrres les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que les demandes de subvention pour les «séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et d'hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que le cultège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention), 	 in tant que chef d'établissement, je déclare : Valider le projet déposé et la demande de subvention, Exactes et sincèrres les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que les budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que cellège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention, Que cellège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention, Que cellège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention, Que cellège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention, Que cellège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention, 	e droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et uprès duquel vous déposez cette demande.	aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement
 Valider le projet déposé et la demande de subvention, Exactes et sincères les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que concernant les séjours, la part demandée aux familles par élève est de 170 € maximum, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention). 	 Valider le projet déposé et la demande de subvention, Exactes et sincères les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saôn-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saôn-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention étigatoires. 	n tant que chef d'établissement, je déclare :	
 Exactes et sincères les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que concernant les séjours, la part demandée aux familles par élève est de 170 € maximum, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en recettes, en dissociant les dépenses en transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention). 	 Exactes et sincères les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coût du projet pour les projets hors séjours, et de 10 % pour les séjours, Que concernant les séjours, la part demandée aux familles par élève est de 170 € maximum, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, 	Valider le projet déposé et la demande de subvention,	
 Que concernant les séjours, la part demandée aux familles par élève de 170 € maximum, Que concernant les séjours, la part demandée aux familles par élève est de 170 € maximum, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>. 	 Que concernant les séjours, la part demandée aux familles par élève est de 170 € maximum, Que concernant les séjours, la part demandée aux familles par élève est de 170 € maximum, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que les demandes de subvention par demandée aux familles par élève est de 170 € maximum, Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le subvention sollicitée est de plus de 150 €. Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, 	 Exactes et sincères les informations du présent formulaire, Que la participation du collège sur ser recettes internes est de 20 % minimum du coût du preiet pour les preiet 	to bara céleura, et de 10 % pour les céleura
 Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le subvention sollicitée est de plus de 150 €, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subvention), es champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives, Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que le aubvention sollicitée est de plus de 150 €, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, es champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que la participation du concernant les séjours, la part demandée aux familles par élève est de 170 € maximum, 	is nors sejours, et de 10 % pour les sejours,
 Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que la subvention sollicitée est de plus de 150 €. Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, es champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, Que le dossier déposé ne contient pas de dépenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pour les projets hors séjours, ni de frais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que la subvention sollicitée est de plus de 150 €. Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, es champs marqués d'un * sont obligatoires. 	Que les demandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives,	
 Que le dossier depose ne content pas de depenses en investissement, pas de transport et d'hebergement pour les projets nors sejours, ni de trais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que la subvention sollicitée est de plus de 150 €, Que le subvention sollicitée est de plus de 150 €, Que le tet subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, es champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que le dossier depose ne content pas de depenses en investissement, pas de transport et d'hebergement pour les projets nors sejours, in de trais de marchandises pour la revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus des séjours, Que la subvention sollicitée est de plus de 150 €, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, 	 Que le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hé Que le designet dépendences de dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hé 	bergement et en intégrant l'aide sollicitée,
 des séjours, Que la subvention sollicitée est de plus de 150 €, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, s champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 des séjours, Que la subvention sollicitée est de plus de 150 €, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que le culte subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, s champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que le dossier depose ne contient pas de depenses en investissement, pas de transport et d'hébergement pou revente. Toutefois, une subvention « transport » peut être sollicitée à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 	ir les projets nors sejours, ni de trais de marchandises pour la €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus
 Que la subvention sollicitée est de plus de 150 €, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, s champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que la subvention sollicitée est de plus de 150 €, Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que le cultège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionn, que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, s champs marqués d'un * sont obligatoires. 	des séjours,	
 Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, es champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale, Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, es champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que la subvention sollicitée est de plus de 150 €, 	
 Que certe sobrention, si elle est accordee, sena versee au compte bancaire ou congre (no joint au dossier de demande de sobrention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>, es champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que celle subrention, si en est acconce, sen version au compte bancaire ou compte (not joint au oussier de demande de subrention), Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u>. es champs marqués d'un * sont obligatoires. 	 Que le budget est présenté en tenant compte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subventio Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (BIB joint au dossier de c 	n départementale, lemande de subvention)
subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u> , es champs marqués d'un * sont obligatoires.	subventionné <u>https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique</u> , es champs marqués d'un * sont obligatoires.	 Que cette subvention, si elle est accordee, sera versee au compte bancaire du collège (no joint au dossier de d Que le collège s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communicati 	on en lien avec le projet
es champs marqués d'un * sont obligatoires.	es champs marqués d'un * sont obligatoires.	subventionné https://www.saoneetloire71.fr/charte-graphique,	
		es champs marqués d'un * sont obligatoires.	

Vérifier les informations saisies.

Dès la transmission faite, vous ne pourrez plus modifier votre dossier sans contact avec le Département.

	cochant cette case vol.	us attestez sur l'honneur l'exactitude	des points cités ci-dessus.
Ne pas oublier de cliquer s En cliquant sur "Transmettre	ur "Transmettre", pour que votre demande s ", vous reconnaissez avoir pris connaissance du	<mark>soit prise en charge pour instructio</mark> I <u>règlement collège privé</u> / <u>règlemen</u>	on par nos services. ht collège public
 Lorsque votre demande s vous pourrez le faire à toi 	sera transmise, elle sera visible par tous les com ut moment via la liste de vos demandes.	ptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dè	es à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou Gérer l'accès à la demande
⊖ Précédent			2 Transmettre

Merci de bien <u>attendre que le récapitulatif soit généré</u> (roue qui tourne) avant de cliquer sur « Terminer ».

(▲ ce traitement peut prendre plusieurs minutes)

/otre demande a bien été tra	ismise.		
	\mathbf{v}	Génération du récapitulatif en cours	
/ous pourrez la retrouver et s	uivre son avancement en vous recor	inectant sur ce site.	
			© Terminer
		Z 7	

Appel à projets en faveur des collégiens : Confirmation	Le récapitulatif est généré. A télécharger et à conserver : il
Pour une alternative textuelle au récapitulatif PDF ci-dessus, cliquez sur le lien suivant : Vous pourrez la retrouver et suivre son avancement en vous reconnectant sur ce site.	Récapitulatif de la demande
	Cliquer
Ţ	

Référence : 00018597 M° dossier à conserver Exercice : 2026 Intitulé du projet : TEST SC - LECTURE Objet : TEST 2 Thématique : Pratique sportive Descriptif détaillé du projet : TEST 2

Vous recevez un mail de confirmation. Cette confirmation est un accusé de dépôt du dossier.



Votre dossier a été transmis au Département pour instruction.

Un accusé réception vous sera adressé dès que la recevabilité de votre demande sera constatée.

L'instruction de votre demande de subvention débute, le gestionnaire pourra éventuellement vous demander des pièces ou des informations complémentaires.

3 RÉPONDRE A UNE DEMANDE DE COMPLÉMENT DE LA PART DU DEPARTEMENT

Suite au dépôt d'une demande d'aide et lors de l'instruction de celle-ci, le Département peut vous demander des compléments sur les informations générales, sur la domiciliation bancaire ou sur des pièces jointes ou à joindre.

3.1 RECEPTION D'UNE DEMANDE DE COMPLEMENT PAR MAIL

Courriel envoyé sur l'adresse mail renseignée lors de la création du compte permettant de s'identifier.

Bonjour Madame ,
Le Département de Saône-et-Loire souhaite que vous apportiez des modifications à la demande 2026 - AAP - Collégiens - Pratique sportive - COLLEGE XY (00018597) transmise le 07 avril 2025.
Nous vous invitons à vous connecter sur le portail de dépôt des demandes d'aides.
Une fois connecté, vous pourrez accéder au suivi de votre demande et apporter les modifications sur :
Message adapté en fonction des
- éléments à transmettre
Cordialement,
Personne en charge de la demande d'aide:
Tél : 03 85 39 76 26
Département de Soône et Leire
Département de Saône-et-Loire Espace Duhesme 18 rue de Flacé CS 70126 7/1026 Mácon cedex 9 www.saoneetloire/11 fr
SAÔNE

3.2 REPONSE A UNE DEMANDE DE COMPLEMENT VIA LE TELESERVICE

Se connecter à votre espace personnel en cliquant sur le lien :

liens

 Accédez à la demande de complément de pièce en cliquant sur le lien « Une ou plusieurs actions sont requises afin de pouvoir traiter votre demande » qui s'affiche sur la demande concernée, puis « Compléter »

Mes demandes d'aides 🖍 Déposer une demande d'aide		
Mes demandes (12) Partagées avec moi		
2026 - AAP - Collégiens - Pratique sportive - (00018597)		🔿 Voir)
Prise en charge Prise en charge le jeudi 10 avril 2025 à 13:06 V	←	Cliquer sur « Plus de détails »
Une ou plusieurs actions sont requises afin de pouvoir traiter votre demande. V Plus de détails		

Mes demandes (12)	Partagées avec moi		
2026 - AAP - (00018597)	Collégiens - Pratique	sportive - Collège XY	Voir …
Prise en charge Pris	e en charge le jeudi 10 avril 2025 à 13:	16 ~	
🛕 Une ou plusieu	rs actions sont requises afin de pou	voir traiter votre demande.	
8 Jeu	complément d'information vous es di 10 avril 2025 à 13:10	demande Compléter 2 Partager	

OU à partir de la rubrique « Mes Sollicitations »

POUR VOUS. Mes démarches LOIRE LOIRTAGE						
🗋 Tableau de bord 🖉 Mes sollicitations 🜒 🗀 Mes aldes 🗸 📓 Mes documents						
Mes sollicitations						
Compléments						
Un complément d'information vous est demandé concernant votre demande 2024 - AAP - Territoires - Volet 6 - Projets territoriaux structurants - TEST (00018426) Mardi 1 octobre 2024 à 1431						

Votre demande s'ouvre à la page des modifications demandées.

Déposer de nouvelles pièces qui auraient été jugées soit non conformes, soit incomplètes, soit manquantes.

Vous pouvez alors ajouter la ou les pièce(s).

		Suivant (9)
Veuillez ajouter les pièces nécessaires à la es champs marqués d'un * sont obligato	prise en compte de votre demande res.	
	∧ Devis du Projet *	Déposé
documents avec l'extension .pdf .jpg .jpeg	Devis du Projet	(+ Ajouter)
	PDF DOCUMENT TEST.pdf (29.59 Ko) - 07/04/2025 14:02 Description	•
	∧ Budget prévisionnel *	Déposé
	Modèle à télécharger I <u>CI</u>	(+ Ajouter)
	DOCUMENT TEST,pdf (29.59 Ko) - 07/04/2025 14:02 PDF Description	

 \bigcirc

Vous devez de nouveau attester sur l'honneur l'exactitude de la demande et la transmettre.

	ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Le droit d'accès au auprès duquel voi	ix informations prévues par la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement us déposez cette demande.
En tant que chef d	l'établissement, je déclare :
Valider le p	rojet déposé et la demande de subvention,
Exactes et s	incères les informations du présent formulaire,
Que la part Oue concer	xipation du collège sur ses recettes internes est de 20 % minimum du coult du projet pour les projets hors sejours, et de 10 % pour les sejours, nant les séjours. la part demandée aux families par élève est de 170 € maximum.
Que les der	nandes de subvention pour les « séjours » comportent au minimum 2 nuitées successives,
Que le bud	get prévisionnel est équilibré en dépenses et recettes, en dissociant les dépenses en transport et hébergement et en intégrant l'aide sollicitée, isor dénois en contient pas de dépenses et recettes en la transport et d'hébergement pour les projects hors séjours ni de fait de marchandises pour la
revente. To	ren oepoer ne contain pas de oepenase el minesausement, pas de dampor es un ever prener pour les projes nons sepois a mois en mais de mansais pour la utéfois, une subvention « transport » peut être soliticité à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire, en sus
des séjours	
Que la subv Que le bud	lention sollicitée est de plus de 150 €, zer est précenté en tenant rompte de la déduction du « pass culture » dans le calcul de la subvention départementale
 Que cette s 	ubvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du collège (RIB joint au dossier de demande de subvention),
Que le collè	ige s'engage à apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec le projet
subvention	te <u>nttps://www.saoneetioire/l.tr/charte-graphique.</u>
Les champs marq	Jes d'un * sont obligatoires.
Ne pas oublier de	e cliquer sur "Transmettre", pour que votre demande soit prise en charge pour instruction par nos services.
<mark>Ne pas oublier de</mark> En cliquant sur "Tr	e cliquer sur "Transmettre", pour que votre demande soit prise en charge pour instruction par nos services. ransmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du <u>règlement collège privé</u> / <u>règlement collège public</u>
Ne pas oublier de En cliquant sur "Tr O Lorsque votre le vous pourrez le	e cliquer sur "Transmettre", pour que votre demande soit prise en charge pour instruction par nos services. ansmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du <u>règlement collège privé</u> / <u>règlement collège public</u> demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou e faire à tout moment via la liste de vos demandes.
Ne pas oublier de En cliquant sur "Tr Lorsque votre e vous pourrez le	e cliquer sur "Transmettre", pour que votre demande soit prise en charge pour instruction par nos services. ransmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du <u>règlement collège privé / règlement collège public</u> demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou e faire à tout moment via la liste de vos demandes. Gérer l'accès à la demande
Ne pas oublier de En cliquant sur "Tr De Lorsque votre le vous pourrez le Précédent	e cliquer sur "Transmettre", pour que votre demande soit prise en charge pour instruction par nos services. ransmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du <u>règlement collège privé</u> / <u>règlement collège public</u> demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou a faire à tout moment via la liste de vos demandes. Gérer l'accès à la demande vo
Ne pas oublier de En cliquant sur "Tr Lorsque votre i vous pourrez le Précédent	e cliquer sur "Transmettre", pour que votre demande soit prise en charge pour instruction par nos services. ransmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement collège privé / règlement collège public demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou f aire à tout moment via la liste de vos demandes.

(▲ ce traitement peut prendre plusieurs minutes)

Appel à projets - Territoi Appel à projets en faveur des col Confirmation	res : Confirmation Ilégiens : Confirmation	
Votre demande a bien été transmise.		
	Génération du récapitulatif en cours	
Vous pourrez la retrouver et suivre son avai	ncement en vous reconnectant sur ce site.	
		© Terminer

Dès la transmission faite, vous ne pourrez plus modifier votre dossier sans contact avec le Département.







DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Espace Duhesme - 18, rue de Flacé CS70126 - 71026 Mâcon Cedex 9

Direction accompagnement des territoires dat@saoneetloire71.fr saoneetloire.fr

